

**MOT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES  
SOCIALES, ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE**

---

**Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la Belgique**

**Monsieur le Représentant Résident de l’UNICEF**

**Monsieur le Représentant Résident du PAM**

**Monsieur le Représentant Résident de la FAO**

**Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Sociales**

**Monsieur les Directeurs**

**Monsieur le Chef de Division Urbaine des Affaires Sociales**

**Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Nsele**

**Chers Partenaires et Intervenants Sociaux**

**Distingués Invités**

**Très chers bénéficiaires**

**Mesdames et Messieurs,**

C’est un plaisir pour moi d’être parmi vous aujourd’hui pour le lancement officiel de la phase 3 du Projet d’atténuation de l’impact socio-économique de COVID-19 dans la Zone de Santé de la Nsele. Ceci témoigne de l’intérêt que je porte à ce projet qui met ensemble plusieurs partenaires dans une approche de renforcement du système de protection sociale. Je viens m’associer à vous à une fois de plus à l’occasion du premier paiement direct aux bénéficiaires.

Je salue les efforts de l’ensemble des partenaires qui apportent leurs financements et leur expertise technique à la mise en œuvre de ce projet. J’aimerais remercier au nom du Gouvernement de la République l’Ambassade de la Belgique ici représentée par Son Excellence Monsieur l’Ambassadeur pour avoir mobilisé le financement de cette troisième phase.

Je réitère mes remerciements à l'USAID et à DFID pour les financements des phases antérieures et j'ose espérer que dans un avenir proche, nous allons mobiliser et mutualiser encore plus des financements pour le passage à l'échelle autour d'un programme national des filets sociaux.

En effet, le Président de la République, Monsieur Antoine Felix Tshisekedi Tshilombo, par sa vision «le peuple d'abord», place la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés ou des ménages dont les conditions de vie sont affectées par diverses crises notamment la pandémie de COVID-19 parmi les priorités du Programme d'actions du Gouvernement.

C'est pourquoi, le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale tout en restant engagé aux côtés des partenaires dans le pilotage et la mise en œuvre des projets pilotes des filets sociaux tels que celui-ci, a l'ambition d'aller plus loin c'est à dire à l'échelle, et ce, dans un bref délai. Notre challenge est de parvenir à mettre en œuvre un programme national d'envergure sur les filets sociaux avec le concours des partenaires techniques et financiers.

Ce programme devra améliorer l'accès d'un nombre encore plus important des populations vulnérables aux services sociaux de base notamment l'éducation et la santé. Il devra renforcer la résilience des ménages aux chocs en amplifiant les filets sociaux y compris les mesures d'accompagnement. Il devra enfin accroître les opportunités d'emplois et d'activités génératrices des revenus tant dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux.

Je signale que le projet de transferts monétaires de la Nsele ainsi que d'autres projets en cours sont en train de nous aider à jeter les bases d'un système de protection sociale des groupes vulnérables adapté aux chocs. J'adhère totalement à l'un des objectifs majeurs de ces projets qui consiste à renforcer les capacités de mon ministère dans la conception, le pilotage et la mise en œuvre des projets des filets sociaux.

Je lance donc un vibrant appel à tous les partenaires qui nous ont toujours accompagné dans cette noble quête du bien-être de nos concitoyens, de nous apporter davantage leur soutien.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur

Chers Partenaires techniques et financiers

Chers Intervenants Sociaux

Très Chers bénéficiaires

Avant de terminer mon propos, je voudrais m'adresser à vous très chers intervenants sociaux et bénéficiaires. La réussite de ce projet social, n'est possible que grâce à votre implication effective.

J'en appelle à votre sens de responsabilité et votre dévouement dans le processus de ciblage et de gestion des plaintes afin d'atteindre les très pauvres ou vulnérables. Pour cela vous devez faire preuve de rigueur pour l'application stricte des critères d'éligibilité.

Nasengi na bino ba mamans, ba tata pe bilenge na lisalisi oyo tozali kozua na nzela ya projet oyo toyeba kozuela yango mbano pe kotombola bomoi mpe kita ya mabota na biso.

Matondo mingi.